

Séance du CONSEIL MUNICIPAL du
MARDI 09 AVRIL 2019

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL d'AIRE SUR LA LYS
EN DATE du MARDI 09 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le **MARDI 09 AVRIL** à 20H, le conseil municipal d'Aire-sur-la Lys s'est réuni en la salle des Mariages sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 29 Mars 2019.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mme CATTY Christine, M. MARQUANT Daniel, Mme WOZNY Florence, M. COLLE Philippe, Mme BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David - Maires-Adjoints, Mme ALLOUCHERIE Françoise, M. LERMYTTE François, Mme SAVARY Véronique, M. DENECKER Romain, Mmes BLONDEL Suzette, ROUX Nathalie, M. JOSEPH Alexandre, Mme LADERRIERE Lyse, M. DAUCHY Dominique, Mme DECRIEM Marie-Christine, MM. CATTEZ François, FACON Jean-Noël, Mme DEGRACE Marie-Josée, M. DUBUISSON Frédéric, Mme CHRETIEN Stéphanie, M. FIEVET Gilles.

MEMBRES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme EDOIRE Isabelle a donné procuration à Mme BLONDEL Suzette

M. DANEL Daniel a donné procuration à M. DUBUISSON Frédéric

Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à M. LERMYTTE François

M. DELPOUVE André a donné procuration à M. FIEVET Gilles

Mme COURTOIS Odile a donné procuration à Mme CHRETIEN Stéphanie

Secrétaire de séance : M. FACON Jean-Noël

Fin de la séance : 21h 30

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

.../...
Accusé de réception en préfecture
062-216200147-20190409-09042019-DE
Date de télétransmission : 17/04/2019
Date de réception préfecture : 17/04/2019

OBJET : VOTE DU BUDGET ANNEXE DE LA ZAC DE SAINT QUENTIN POUR L'EXERCICE 2019.

2019-04-N° 9

Le Conseil Municipal,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

VU l'instruction M14 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications à compter du 1er janvier 2007,

VU la délibération du Conseil Municipal du 1^{er} mars 2019 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,

VU l'avis favorable de la Commission Finances réunie le 28 MARS 2019 ;

APRES avoir entendu le rapport de M. Daniel MARQUANT, Maire-adjoint ;

ET APRES en avoir délibéré ;

DECIDE A LA MAJORITE

(M. FIEVET Gilles (+1), Mme CHRETIEN Stéphanie (+1), M. DUBUISSON Frédéric (+ 1) votant CONTRE) :

ARTICLE UNIQUE - D'ADOPTER par chapitre le budget primitif de la ZAC de Saint Quentin pour l'exercice 2019 qui s'équilibre comme suit :

A/ En section de fonctionnement :

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2019	Chapitre	BP 2019
002 - Excédent reporté	175 012,41 €	002 - Excédent reporté	0,00 €
011 - Charges courantes	586 200,00 €	042 - Opérations d'ordre	607 700,00 €
012 - Personnel	0,00 €	043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la SF	21 500,00 €
014 - Atténuation de produits	0,00 €	70 - Produits des services, domaines, ventes diverses	880 000,00 €
022 - Dépenses imprévues	0,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	305,00 €
023 - Virement à la SI	0,00 €		
042 - Opérations d'ordre	705 287,59 €		
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la SF	21 500,00 €		
65 - Autres charges - Subventions	5,00 €		
66 - Remboursement des intérêts	21 500,00 €		
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €		
TOTAL fonctionnement - Dépenses	1 509 505,00 €	TOTAL fonctionnement - Recettes	1 509 505,00 €

Accusé de réception en préfecture
062-216200147-20190409-09042019-DE
Date de télétransmission : 17/04/2019
Date de réception préfecture : 17/04/2019

B/ En section d'investissement :

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2019	Chapitre	BP 2019
001 - Solde exécution SI	677 638,16 €	001 - Solde exécution SI	0,00 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	607 700,00 €	040 - Opérations d'ordre entre sections	705 287,59 €
16 - Emprunts	149 000,00 €	10 - Dotations et Fonds divers	0,00 €
		16 - Emprunts	729 050,57 €
TOTAL investissement - Dépenses	1 434 338,16 €	TOTAL investissement - Recettes	1 434 338,16 €

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX



Accusé de réception en préfecture
062-216200147-20190409-09042019-DE
Date de télétransmission : 17/04/2019
Date de réception préfecture : 17/04/2019